



## Adresse de la Commission exécutive fédérale

La Commission exécutive fédérale réunie le 15 novembre tient à saluer les efforts militants engagés qui ont permis à la CGT de présenter un plus grand nombre de listes qu'en 2014 et d'être ainsi en mesure de s'adresser à encore plus d'agents dans plus de collectivités.

À présent, s'ouvrent immédiatement devant nous la bataille de la participation aux élections et celle de la construction du vote CGT. La direction fédérale est entièrement disponible pour aider à mener ces actions essentielles.

En votant et en faisant voter CGT le 6 décembre, nous mettons au centre l'exigence de la satisfaction des revendications et la nécessité d'élever le niveau de la lutte.

La CEF appelle à :

- Investir les échéances de mobilisations à venir : le mercredi 21 novembre avec la Marée populaire antiraciste, le 25 novembre avec la journée d'action contre les violences faites aux femmes et le 1<sup>er</sup> décembre avec la journée d'action des privés d'emploi, et dans la perspective d'une journée de grève générale interprofessionnelle début 2019.

- S'emparer de la pétition confédérale « Nos besoins doivent être entendus. J'agis ! »

- Engager largement la bataille pour la défense de nos régimes de retraite par répartition (en particulier la CNRACL), contre la réforme Macron –Delevoye qui entend mettre en place un système de retraites par points. Le MEDEF a lui-même qualifié cet objectif de « mère de toutes les réformes ». La retraite par points, c'est le calcul du montant des pensions sur la totalité de la carrière (actuellement les 6 derniers mois pour les fonctionnaires, les 25 meilleures années pour les salariés du privé), un montant du point soumis aux décisions budgétaires de l'État et une diminution des pensions pour tous les retraités.

- Réaffirmer notre attachement au Statut des fonctionnaires, dont l'existence est également constitutive de tous les droits des agents publics non fonctionnaires.

- Réaffirmer notre attachement à la République unitaire et décentralisée, contre toute régionalisation et métropolisation du territoire national.

La CEF considère que le mouvement dit des « gilets jaunes », marqué par de fortes contradictions et porteur de confusion, constitue une des expressions de la colère légitime dans le pays face à l'injustice profonde de la politique du gouvernement Macron-Philippe en matière fiscale, et aux augmentations de taxes sur l'essence, dont le fruit pour l'essentiel ne financera pas la transition écologique. Ce mécontentement appelle des solutions de progrès fondées sur la satisfaction des revendications de l'immense majorité, la répartition égalitaire des richesses produites par les travailleurs, le rôle de la puissance publique pour la redistribution des richesses garante d'une réelle cohésion sociale.

À quelques semaines du 6 décembre, la CEF tient à réaffirmer son engagement pour les droits et libertés syndicales, contre la répression antisyndicale. Soutien inconditionnel à Christian et Jean-Jacques, menacés de mise à la retraite d'office à Paris à cause d'une action syndicale, à Sandrine de Cœur d'Essonne Agglo lourdement sanctionnée, à Valérie et Jimmy dans la commune du Vésinet (78) sanctionnés pour avoir monté une liste aux élections !

Enfin, la CEF adresse son soutien aux grèves et à toutes les luttes en cours menées par les agents avec leurs syndicats CGT dans les collectivités territoriales.